

Quelques questions fondamentales

Dès le début de son enquête, le sous-comité a reconnu que l'étude des effectifs des forces armées devrait comporter un examen des activités de défense dans leur ensemble. L'importance des effectifs doit être évaluée en fonction des engagements en matière de défense que le gouvernement a acceptés ou peut accepter, et des missions militaires qu'il a prescrites aux forces armées.

Les engagements actuels du Canada en matière de défense sont fort bien connus dans leurs grandes lignes. Ils ont été soigneusement énumérés et décrits dans le dernier Livre Blanc sur la défense nationale, *La défense dans les années 70*, publié en 1971, et consistent en la protection du Canada, la participation à la défense de l'Amérique du Nord, la participation à l'OTAN et la contribution à l'ONU et à des missions de maintien de la paix analogues.

Le premier de ces engagements implique une surveillance et un contrôle du territoire, de l'espace aérien et des eaux territoriales canadiennes; l'aide aux autorités civiles; les services de repérage et de sauvetage; et la contribution au développement national. Le deuxième exige une étroite collaboration avec les États-Unis afin de parer aux menaces militaires directes contre notre continent. La participation à l'OTAN implique le stationnement de forces terrestres et aériennes en Europe et le maintien de forces navales, terrestres et aériennes au Canada qui sont affectées à l'OTAN. Les efforts actuels du Canada à l'égard du maintien de la paix incluent la contribution de contingents aux forces de l'ONU à Chypre et au Moyen-Orient.

Les engagements en matière de défense fournissent un cadre général à l'élaboration de la politique nationale, mais il faut les traduire en tâches militaires précises pour que les forces armées les mettent à exécution. Par exemple, la surveillance du cercle arctique canadien implique des patrouilles périodiques au moyen d'aéronefs à longue portée, alors que la participation à l'OTAN se traduit par des missions telles que la défense terrestre en Europe centrale. Actuellement, les Forces canadiennes assument au total 55 tâches militaires principales, qui ont été décrites au sous-comité dans un document confidentiel. Elles remplissent également un large éven-